



Conférence générale

Seizième session

Vienne, 30 novembre-4 décembre 2015

Point 8 de l'ordre du jour

Rapports du Conseil du développement industriel sur les travaux de ses quarante-deuxième et quarante-troisième sessions ordinaires

Rapport du Conseil du développement industriel sur les travaux de sa quarante-troisième session

(23 et 24 juin 2015)

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
Introduction	1-2	3
I. Questions d'organisation et de procédure	3-15	3
II. Rapport annuel du Directeur général pour 2014 (point 3)	16-17	5
III. Rapport du Comité des programmes et des budgets (points 4 a) à f)	18-24	5
A. Rapport du Commissaire aux comptes pour 2014	19	5
B. Situation financière de l'ONUDI, y compris les soldes inutilisés des crédits ouverts	20	6
C. Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses inscrites au budget ordinaire pour l'exercice biennal 2016-2017	21	6
D. Fonds de roulement pour l'exercice biennal 2016-2017	22	6
E. Mobilisation de ressources financières	23	6
F. Nomination d'un commissaire aux comptes	24	6
IV. Programme et budgets, 2016-2017 (point 5)	25	7
V. Cadre de programmation à moyen terme, 2016-2019 (point 6)	26	7



VI. Mise en œuvre de la Déclaration de Lima: Vers un développement industriel inclusif et durable (point 7)	27	7
VII. Préparatifs de la seizième session de la Conférence générale (point 8)	28	7
VIII. Activités du Corps commun d'inspection (point 9)	29	8
IX. Questions relatives au personnel (point 10)	30	8
X. Questions relatives aux organisations intergouvernementales, non gouvernementales, gouvernementales et autres (point 11)	31	8
XI. Ordre du jour provisoire et date de la quarante-quatrième session (point 12)	32	8
XII. Adoption du rapport (point 13) et clôture de la quarante-troisième session	33-34	8
Annexes		
I. Décisions adoptées par le Conseil à sa quarante-troisième session		9
II. Documents présentés au Conseil à sa quarante-troisième session		20

Introduction

1. Le rapport du Conseil du développement industriel sur les travaux de sa quarante-troisième session est présenté à la Conférence générale conformément aux dispositions de l'article 9.4 c) de l'Acte constitutif. Comme convenu par le Conseil à sa quarante et unième session (IDB.41/Dec.12 j)), les comptes rendus analytiques rédigés dans les six langues officielles seront remplacés par des enregistrements numériques. Ces enregistrements seront accessibles depuis l'extranet de l'ONUDI.

2. Les décisions suivantes du Conseil, qui figurent à l'annexe I, se rapportent aux travaux de la Conférence générale à sa seizième session:

- IDB.43/Dec.4 Barème des quotes-parts, 2016-2017
- IDB.43/Dec.5 Fonds de roulement, 2016-2017
- IDB.43/Dec.6 Programme et budgets, 2016-2017
- IDB.43/Dec.7 Cadre de programmation à moyen terme, 2016-2019
- IDB.43/Dec.8 Mise en œuvre de la Déclaration de Lima: Vers un développement industriel inclusif et durable
- IDB.43/Dec.9 Préparatifs de la seizième session de la Conférence générale
- IDB.43/Dec.10 Questions relatives au personnel

I. Questions d'organisation et de procédure

3. La quarante-troisième session du Conseil s'est tenue au Siège de l'ONUDI, au Centre international de Vienne, les 23 et 24 juin 2015 (quatre séances plénières).

Participation

4. Sur les 53 membres du Conseil, 48 étaient représentés à la session: Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Brésil, Burkina Faso, Cameroun, Chine, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Égypte, Équateur, Espagne, Fédération de Russie, Finlande, Ghana, Grèce, Guatemala, Hongrie, Inde, Iran (République islamique d'), Irlande, Italie, Japon, Jordanie, Koweït, Mexique, Namibie, Nigéria, Norvège, Pakistan, Pérou, Philippines, Pologne, République arabe syrienne, République de Corée, République tchèque, Roumanie, Soudan, Sri Lanka, Suisse, Thaïlande, Tunisie, Turquie et Venezuela (République bolivarienne du).

5. Les 43 États Membres ci-après de l'ONUDI ont aussi participé à la session: Afghanistan, Albanie, Angola, Arabie saoudite, Arménie, Azerbaïdjan, Bangladesh, Bélarus, Bolivie (État plurinational de), Bulgarie, Chili, Chypre, Colombie, El Salvador, Émirats arabes unis, ex-République yougoslave de Macédoine, Gabon, Indonésie, Iraq, Israël, Kazakhstan, Kenya, Liban, Libye, Luxembourg, Malaisie, Malte, Maroc, Oman, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Qatar, République de Moldova, République démocratique populaire lao, République dominicaine, République

populaire démocratique de Corée, Slovaquie, Slovénie, Turkménistan, Ukraine, Uruguay et Yémen.

6. L'État de Palestine a participé à la session en qualité d'observateur.

7. L'Ordre souverain et militaire de Malte a participé à la session en qualité d'observateur.

8. Les institutions spécialisées et organismes apparentés des Nations Unies ci-après étaient représentés: Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

9. Les autres organisations intergouvernementales ci-après étaient représentées: Ligue des États arabes (LEA), Organisation juridique consultative pour les pays d'Asie et d'Afrique (AALCO), Union européenne (UE).

10. Les organisations non gouvernementales ci-après étaient représentées: Association internationale pour l'échange d'étudiants en vue de l'acquisition d'une expérience technique, Center for Global Dialogue and Cooperation, Centre international d'investissement, Conseil international des femmes (CIF), Forum francophone des affaires (FFA), Institut supérieur de gestion (ISG), Union internationale du gaz (UIG) et Société internationale pour le développement (SID).

Ouverture de la session

11. La quarante-troisième session du Conseil a été déclarée ouverte par le Président de la quarante-deuxième session, S. E. M. T. J. Seokolo (Afrique du Sud).

Bureau de la session

12. Conformément à l'article 23 de son règlement intérieur, le Conseil a élu par acclamation M. R. Stalder (Suisse) Président, S. E. M^{me} P. Saborío de Rocafort (Costa Rica), S. E. M. SONG Y. (République de Corée) et S. E. M. C. Istrate (Roumanie) Vice-Présidents, et M. A. Chemakh (Algérie) Rapporteur.

Ordre du jour de la session

13. Le Conseil a adopté l'ordre du jour suivant:

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Rapport annuel du Directeur général pour 2014.
4. Rapport du Comité des programmes et des budgets:
 - a) Rapport du Commissaire aux comptes pour 2014;
 - b) Situation financière de l'ONUDI, y compris les soldes inutilisés des crédits ouverts;
 - c) Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses inscrites au budget ordinaire pour l'exercice biennal 2016-2017;

- d) Fonds de roulement pour l'exercice biennal 2016-2017;
 - e) Mobilisation de ressources financières;
 - f) Nomination d'un commissaire aux comptes.
5. Programme et budgets, 2016-2017.
 6. Cadre de programmation à moyen terme, 2016-2019.
 7. Mise en œuvre de la Déclaration de Lima: Vers un développement industriel inclusif et durable.
 8. Préparatifs de la seizième session de la Conférence générale.
 9. Activités du Corps commun d'inspection.
 10. Questions relatives au personnel.
 11. Questions relatives aux organisations intergouvernementales, non gouvernementales, gouvernementales et autres.
 12. Ordre du jour provisoire et date de la quarante-quatrième session.
 13. Adoption du rapport.
14. Le Conseil a adopté une proposition du Président visant à assurer l'utilisation maximale des ressources disponibles en matière de services de conférence (voir annexe I, décision IDB.43/Dec.1).
15. Le Conseil a décidé de tenir, au cours de la session, des consultations informelles pour faciliter la rédaction des décisions et a chargé la Vice-Présidente, S. E. M^{me} P. Saborío de Rocafort (Costa Rica), de les présider.

II. Rapport annuel du Directeur général pour 2014 (point 3)

16. Au titre du point 3, le Conseil était saisi du *Rapport annuel 2014 de l'ONUDI* (comprenant le rapport sur l'exécution du programme) (IDB.43/2) et d'un compte rendu présenté par le secrétariat du Forum de l'énergie de Vienne 2015: "Une énergie durable pour un développement inclusif" (IDB.43/CRP.2).
17. Sur proposition du Président, il a pris note de la documentation fournie.

III. Rapport du Comité des programmes et des budgets (points 4 a) à f)

18. Au titre du point 4, y compris les points subsidiaires a) à f), le Conseil était saisi du rapport du Comité des programmes et des budgets sur les travaux de sa trente et unième session (IDB.43/11).

A. Rapport du Commissaire aux comptes pour 2014

19. Au titre du point 4 a), le Conseil était saisi du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'Organisation des Nations Unies pour le développement

industriel pour l'année financière allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014 (IDB.43/3) et des annexes établies conformément aux Normes comptables du système des Nations Unies pour l'année financière terminée le 31 décembre 2014 (non vérifiées), qui figurent dans le document de séance PBC.31/CRP.5. Il a examiné un projet de décision présenté par le Président (IDB.43/L.2) et adopté la décision IDB.43/Dec.2 (voir annexe I).

B. Situation financière de l'ONUDI, y compris les soldes inutilisés des crédits ouverts

20. Au titre du point 4 b), le Conseil était saisi d'un rapport du Directeur général sur la situation financière de l'ONUDI (IDB.43/4), de propositions du Directeur général sur les améliorations du cadre de gestion financière (IDB.43/5) et d'une note du Secrétariat sur l'état des contributions (IDB.43/CRP.3). Il a examiné un projet de décision présenté par le Président (IDB.43/L.3) et adopté la décision IDB.43/Dec.3 (voir annexe I).

C. Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses inscrites au budget ordinaire pour l'exercice biennal 2016-2017

21. Au titre du point 4 c), le Conseil était saisi d'une note du Secrétariat relative au barème des quotes-parts pour l'exercice biennal 2016-2017 (IDB.43/7). Il a examiné un projet de décision présenté par le Président (IDB.43/L.4) et adopté la décision IDB.43/Dec.4 (voir annexe I).

D. Fonds de roulement pour l'exercice biennal 2016-2017

22. Au titre du point 4 d), le Conseil était saisi de propositions du Directeur général sur le Fonds de roulement pour l'exercice biennal 2016-2017 (IDB.43/8). Il a examiné un projet de décision présenté par le Président (IDB.43/L.5) et adopté la décision IDB.43/Dec.5 (voir annexe I).

E. Mobilisation de ressources financières

23. Au titre du point 4 e), le Conseil était saisi d'informations sur les résultats obtenus en matière de financement figurant dans le *Rapport annuel 2014 de l'ONUDI* (IDB.43/2), ainsi que d'un document de séance établi par le Secrétariat sur les projets approuvés en 2014 au titre du Fonds de développement industriel, des fonds d'affectation spéciale et d'autres contributions volontaires (PBC.31/CRP.2). Sur proposition du Président, il a pris note de la documentation fournie.

F. Nomination d'un commissaire aux comptes

24. Au titre du point 4 f), le Conseil était saisi d'un rapport du Directeur général sur les candidats au poste de commissaire aux comptes (IDB.43/10) et d'une note du

Secrétariat sur le même sujet (PBC.31/CRP.4). Sur proposition du Président, il a pris note de la documentation fournie.

IV. Programme et budgets, 2016-2017 (point 5)

25. Au titre du point 5, le Conseil était saisi des propositions du Directeur général concernant le programme et les budgets 2016-2017 et d'un additif donnant une vue d'ensemble des ajustements qui y ont été apportés conformément à la conclusion 2015/4 (IDB.43/6 et Add.1). Il était également saisi de notes d'information sur les propositions du Directeur général concernant le programme et les budgets 2016-2017 (PBC.31/CRP.6) et d'une note du Secrétariat sur les enregistrements numériques (PBC.31/CRP.7). Il a examiné un projet de décision présenté par le Président (IDB.43/L.6) et adopté la décision IDB.43/Dec.6 (voir annexe I).

V. Cadre de programmation à moyen terme, 2016-2019 (point 6)

26. Au titre du point 6, le Conseil était saisi d'une proposition du Directeur général relative au cadre de programmation à moyen terme 2016-2019 (IDB.43/9) et d'un additif contenant une note du Secrétariat concernant un plan d'investissement à moyen terme (IDB.43/9/Add.1). Il a examiné un projet de décision présenté par le Président (IDB.43/L.12) et adopté la décision IDB.43/Dec.7 (voir annexe I).

VI. Mise en œuvre de la Déclaration de Lima: Vers un développement industriel inclusif et durable (point 7)

27. Au titre du point 7, le Conseil était saisi d'un rapport du Directeur général sur la mise en œuvre de la Déclaration de Lima: Vers un développement industriel inclusif et durable (IDB.43/12). Il a examiné un projet de décision présenté par le Président (IDB.43/L.13) et adopté la décision IDB.43/Dec.8 (voir annexe I).

VII. Préparatifs de la seizième session de la Conférence générale (point 8)

28. Au titre du point 8, le Conseil était saisi d'un rapport du Directeur général sur les préparatifs de la seizième session de la Conférence générale (IDB.43/13). Il a examiné un projet de décision présenté par le Président (IDB.43/L.7) et adopté la décision IDB.43/Dec.9 (voir annexe I)*.

* La délégation sud-africaine a déclaré que, pour se rallier au consensus, elle approuvait l'adoption de la décision IDB.43/Dec.9 sur les préparatifs de la seizième session de la Conférence générale. Toutefois, elle a tenu à ce qu'il soit consigné que, selon elle, l'inscription à l'ordre du jour provisoire de la Conférence générale d'un point concernant les activités de l'ONUDI relatives à la coopération avec les pays à revenu intermédiaire réduirait l'attention accordée aux pays les moins avancés.

VIII. Activités du Corps commun d'inspection (point 9)

29. Au titre du point 9, le Conseil était saisi d'un rapport du Directeur général sur les activités du Corps commun d'inspection (IDB.43/14). Sur proposition du Président, il a pris note de la documentation fournie.

IX. Questions relatives au personnel (point 10)

30. Au titre du point 10, le Conseil était saisi d'un rapport du Directeur général sur les questions relatives au personnel (IDB.43/15) et d'une liste des effectifs du Secrétariat de l'ONUDI au 1^{er} juin 2015 (IDB.43/CRP.4). Il a examiné un projet de décision présenté par le Président (IDB.43/L.8) et adopté la décision IDB.43/Dec.10 (voir annexe I).

X. Questions relatives aux organisations intergouvernementales, non gouvernementales, gouvernementales et autres (point 11)

31. Au titre du point 11, le Conseil était saisi de deux notes du Directeur général, l'une intitulée "Renseignements concernant des organisations intergouvernementales" (IDB.43/16) et l'autre intitulée "Demande de statut consultatif présentée par une organisation non gouvernementale" (IDB.43/17). Il a examiné deux projets de décisions présentés par le Président (IDB.43/L.9 et IDB.43/L.10) et adopté les décisions IDB.43/Dec.11 et IDB.43/Dec.12 (voir annexe I).

XI. Ordre du jour provisoire et date de la quarante-quatrième session (point 12)

32. Au titre du point 12, le Conseil était saisi d'une note du Directeur général sur l'ordre du jour provisoire et la date de la quarante-quatrième session (IDB.43/CRP.5). Il a examiné un projet de décision présenté par le Président (IDB.43/L.11) et adopté la décision IDB.43/Dec.13 (voir annexe I).

XII. Adoption du rapport (point 13) et clôture de la quarante-troisième session

33. Le 24 juin, le Conseil a examiné le projet de rapport sur les travaux de sa quarante-troisième session (IDB.43/L.1) et l'a adopté dans son ensemble, étant entendu que le Rapporteur serait chargé d'en établir la version définitive.

34. Le 24 juin 2015, à 18 h 47, le Conseil a clos sa quarante-troisième session.

Annexe I

Décisions adoptées par le Conseil à sa quarante-troisième session

<i>Décision</i>	<i>Titre</i>	<i>Page</i>
1	Utilisation des ressources disponibles en matière de services de conférence	9
2	Rapport du Commissaire aux comptes pour 2014	9
3	Situation financière de l'ONUDI	10
4	Barème des quotes-parts, 2016-2017	10
5	Fonds de roulement, 2016-2017	11
6	Programme et budgets, 2016-2017	11
7	Cadre de programmation à moyen terme, 2016-2019	13
8	Mise en œuvre de la Déclaration de Lima: Vers un développement industriel inclusif et durable	14
9	Préparatifs de la seizième session de la Conférence générale	16
10	Questions relatives au personnel	17
11	Demande de statut consultatif présentée par une organisation non gouvernementale	18
12	Accords régissant les relations avec des organisations intergouvernementales	18
13	Ordre du jour provisoire et date de la quarante-quatrième session	19

IDB.43/Dec.1 Utilisation des ressources disponibles en matière de services de conférence

Le Conseil du développement industriel, soucieux d'utiliser au mieux les ressources disponibles en matière de services de conférence, a décidé de suspendre avec effet immédiat l'application de l'article 32 de son règlement intérieur relatif au quorum, et ce pour les séances de sa quarante-troisième session seulement, à condition qu'aucune décision de fond ne soit prise à ces séances.

*1^{re} séance plénière
23 juin 2015*

IDB.43/Dec.2 Rapport du Commissaire aux comptes pour 2014

Le Conseil du développement industriel:

a) A pris note du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel pour l'année financière allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014, publié sous la cote IDB.43/3, dans lequel figurait le rapport sur l'exécution du budget, et du *Rapport annuel 2014 de l'ONUDI* (IDB.43/2), dans lequel figurait le rapport sur l'exécution du programme pour 2014;

b) A pris également note des déclarations prononcées par le Directeur général et le Commissaire aux comptes à la trente et unième session du Comité des programmes et des budgets;

c) A remercié le Commissaire aux comptes pour ses importantes prestations;

d) A apprécié l'importance de la contribution apportée par le Commissaire aux comptes, à travers ses recommandations, à l'amélioration de la gestion de l'ONUDI, de ses opérations et de ses résultats;

e) A pris note des mesures prises par le Directeur général pour appliquer les recommandations des années précédentes;

f) A demandé au Directeur général de continuer d'appliquer les recommandations du Commissaire aux comptes et de faire rapport au Conseil du développement industriel sur ce point à sa quarante-quatrième session.

*4^e séance plénière
24 juin 2015*

IDB.43/Dec.3 Situation financière de l'ONUDI

Le Conseil du développement industriel:

a) A pris note des informations figurant dans le document IDB.43/4;

b) A prié instamment les États Membres et anciens États Membres qui n'avaient pas encore réglé leurs contributions, y compris pour ce qui était des avances au Fonds de roulement et des arriérés d'années antérieures, de le faire sans retard;

c) A prié le Directeur général de poursuivre ses efforts, ainsi que ses contacts avec les États Membres et les anciens États Membres, afin d'assurer le recouvrement des arriérés;

d) A prié instamment le Directeur général d'intensifier ses efforts pour faire en sorte que les États Membres actuels maintiennent leur appui à l'Organisation et de tenir les États Membres informés sur cette question à travers les canaux d'information existants.

*4^e séance plénière
24 juin 2015*

IDB.43/Dec.4 Barème des quotes-parts, 2016-2017

Le Conseil du développement industriel:

a) A pris note du document IDB.43/7;

b) A recommandé à la Conférence générale d'établir, pour la répartition des dépenses inscrites au budget ordinaire de l'ONUDI pour l'exercice biennal 2016-2017, un barème des quotes-parts fondé sur la résolution 67/238 de l'Assemblée générale des Nations Unies, ajusté pour tenir compte de la composition de l'ONUDI, étant entendu que les nouveaux États Membres étaient tenus d'acquitter une contribution pour l'année au cours de laquelle ils devenaient Membres sur la base du barème des quotes-parts de l'Organisation des Nations Unies, tel qu'il s'appliquait à l'ONUDI;

c) A prié instamment les États Membres d'acquitter leurs contributions pour l'exercice biennal 2016-2017, conformément à l'alinéa b) de l'article 5.5 du Règlement financier, aux termes duquel les contributions et avances étaient dues et exigibles en totalité dans les 30 jours suivant la réception de la communication du Directeur général, ou le premier jour de l'année financière à laquelle elles se rapportaient si cette dernière date était postérieure à la date d'expiration dudit délai de 30 jours;

d) A demandé aux États Membres qui avaient des arriérés, y compris ceux qui n'étaient plus Membres de l'ONUDI, de s'acquitter de leurs obligations statutaires en versant leurs contributions en totalité, sans conditions et dans les plus brefs délais, ou de recourir à un plan de paiement pour régler leurs arriérés, conformément aux décisions prises précédemment par les organes directeurs de l'ONUDI.

*4^e séance plénière
24 juin 2015*

IDB.43/Dec.5 Fonds de roulement, 2016-2017

Le Conseil du développement industriel:

a) A pris note du document IDB.43/8;

b) A recommandé à la Conférence générale que le montant du Fonds de roulement pour l'exercice biennal 2016-2017 soit maintenu à 7 423 030 euros et que l'objet approuvé du Fonds pour cet exercice reste le même que pour l'exercice biennal 2014-2015, c'est-à-dire comme indiqué à l'alinéa b) de la décision GC.2/Dec.27;

c) A prié instamment les États Membres de verser dans les meilleurs délais le solde impayé de leurs contributions, de manière à éviter autant que possible d'avoir à effectuer des prélèvements sur le Fonds de roulement pour faire face à des déficits dans le paiement des contributions.

*4^e séance plénière
24 juin 2015*

IDB.43/Dec.6 Programme et budgets, 2016-2017

Le Conseil du développement industriel:

a) A adopté le programme et les budgets de l'exercice biennal 2016-2017, tels qu'ils figuraient dans les documents IDB.43/6 et IDB.43/6/Add.1;

b) A recommandé à la Conférence générale d'approuver des prévisions de dépenses au titre du budget ordinaire d'un montant brut de 138 934 833 euros à imputer sur les contributions mises en recouvrement à hauteur de 136 416 533 euros et sur les recettes accessoires à hauteur de 2 518 300 euros;

c) A également recommandé à la Conférence générale d'approuver des prévisions de dépenses d'un montant brut total de 34 066 200 euros aux fins du budget opérationnel de l'exercice biennal 2016-2017, à imputer sur les contributions

volontaires à hauteur de 33 764 700 euros et sur les recettes accessoires à hauteur de 301 500 euros, conformément aux dispositions du Règlement financier;

d) A rappelé la décision IDB.39/Dec.7 et donné acte de ce que, dès l'annonce du retrait d'un État Membre, le budget ordinaire de l'Organisation devait être réajusté de sorte qu'il ne se traduise pas par une augmentation des contributions des États qui restent Membres;

e) A pris note des consultations avec les États Membres concernés et des propositions révisées du Directeur général qui en ont résulté, visant à maintenir les ressources spéciales pour l'Afrique avec une allocation au titre du budget ordinaire fixée à un million d'euros et d'affecter des contributions volontaires à l'élaboration et à l'appui de programmes en Afrique dans des proportions égales ou supérieures aux montants antérieurs des ressources spéciales pour l'Afrique;

f) A pris note de la proposition formulée dans le document IDB.43/6 concernant l'ajustement de la structure de la représentation hors Siège et a prié le Directeur général, compte tenu de la recommandation figurant au paragraphe 12 du "Document d'orientation stratégique" (IDB.41/24), de présenter à la Conférence générale, à sa seizième session, un plan d'action global sur la politique d'activités sur le terrain, y compris les moyens qui y sont associés au Siège de l'ONUDI et les ajustements correspondants apportés au réseau de bureaux extérieurs;

g) A prié instamment le Directeur général de consulter les États Membres, particulièrement ceux qui sont concernés, au sujet de la mise en œuvre progressive du plan d'ajustement du réseau de bureaux extérieurs tel qu'il était énoncé à l'alinéa f) et d'assurer une transition douce et graduelle, ainsi qu'une approche régionale équilibrée;

h) A encouragé le Directeur général à promouvoir la pleine intégration des fonctionnaires des bureaux extérieurs dans les équipes de pays des Nations Unies et à tirer le meilleur parti possible du système des coordonnateurs résidents des Nations Unies, et à lui faire rapport sur ce sujet;

i) A pris note de l'ouverture de deux comptes spéciaux: a) le Compte spécial des contributions volontaires pour les activités de base; et b) le Fonds d'équipement, ainsi que des objectifs, des limites et des règles financières spéciales régissant le fonctionnement de ces comptes, tel qu'il était indiqué dans le document IDB.43/5, et a pris note également des modalités opérationnelles de ces comptes, des activités qu'ils devraient financer et de l'incidence qu'ils pourraient avoir sur le budget ordinaire, telles que décrites dans les propositions révisées du Directeur général sur le programme et les budgets (IDB.43/6/Add.1);

j) A rappelé que les alinéas b) et c) de l'article 4.2 du Règlement financier prévoient que le solde non utilisé des crédits ouverts était porté au crédit des États Membres au prorata de leur quote-part;

k) A réitéré les préoccupations exprimées au sujet du paiement tardif des contributions, qui entravait l'emploi auquel elles étaient initialement destinées, et invité les États Membres à redoubler d'efforts et à se prononcer rapidement sur le traitement qu'ils réservaient à leurs parts du solde non utilisé des crédits ouverts;

l) A pris note du plan d'investissement à moyen terme joint au cadre de programmation à moyen terme (IDB.43/9/Add.1) et cru comprendre qu'il serait mis à jour chaque année;

m) A invité le Directeur général à privilégier, dans le plan d'investissement à moyen terme, l'acquisition de fonctionnalités supplémentaires du progiciel de gestion intégré pour l'établissement des rapports, comme l'avait recommandé le Commissaire aux comptes dans le document IDB.43/3;

n) A décidé de continuer de remplacer ses comptes rendus analytiques écrits et ceux de la Conférence générale par des enregistrements numériques pendant l'exercice biennal 2016-2017;

o) A décidé également de suspendre l'application de l'article 69 du Règlement intérieur du Conseil du développement industriel pour ses quarante-quatrième et quarante-cinquième sessions et recommandé à la Conférence générale de suspendre l'application de l'article 65 de son Règlement intérieur pour sa dix-septième session.

*4^e séance plénière
24 juin 2015*

IDB.43/Dec.7 Cadre de programmation à moyen terme, 2016-2019

Le Conseil du développement industriel:

a) Ayant examiné les propositions exhaustives du Directeur général relatives au Cadre de programmation à moyen terme 2016-2019 (IDB.43/9 et IDB.43/9/Add.1);

b) A recommandé à la Conférence générale d'adopter le projet de résolution suivant:

“La Conférence générale,

Rappelant sa décision GC.2/Dec.23, telle que modifiée par les décisions GC.6/Dec.10, GC.14/Dec.18 et GC.15/Dec.17, par laquelle elle a prié le Directeur général de présenter au Conseil, par l'intermédiaire du Comité des programmes et des budgets, un cadre de programmation à moyen terme;

Constatant qu'il importe de doter l'Organisation d'un cadre complet et cohérent pour relever efficacement les défis qu'un monde en mutation rapide présente pour le développement industriel;

Se félicitant des grands objectifs et priorités programmatiques énoncés dans le cadre de programmation à moyen terme 2016-2019 (IDB.43/9 et IDB.43/9/Add.1), qui prend en considération la “Déclaration de Lima: Vers un développement industriel inclusif et durable” (GC.15/Res.1) et les recommandations concernant les critères de gestion figurant dans le “Document d'orientation stratégique” (IDB.41/24);

Notant que les objectifs et priorités programmatiques de l'ONUDI restent également ceux définis dans le programme de développement pour l'après-2015 et les objectifs de développement durable connexes, qui

découleront du Sommet spécial pour le développement durable prévu à New York, en septembre 2015, ainsi que dans le cadre des mécanismes de cohérence de l'action du système des Nations Unies, dont le réseau des coordonnateurs résidents des Nations Unies et l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles du système des Nations Unies;

Accueillant avec satisfaction les principales innovations, en particulier l'adoption d'une nouvelle approche de partenariat visant à promouvoir le développement industriel inclusif et durable, l'intégration d'un cadre budgétaire indiquant les prévisions de dépenses pour la mise en œuvre du cadre de programmation à moyen terme et l'amélioration de la méthode de gestion axée sur les résultats, comme il est demandé dans le "Document d'orientation stratégique", y compris l'adoption d'un cadre intégré de résultats et de performance;

a) *Constate* que le cadre de programmation à moyen terme est un outil important et souple qui permet à l'Organisation de s'acquitter de ses mandats;

b) *Prend note* avec satisfaction du cadre de programmation à moyen terme 2016-2019;

c) *Prend note également* du fait que le cadre de programmation à moyen terme contient déjà des indicateurs de performance et croit comprendre que l'Organisation établira un référentiel de base pour ces indicateurs et s'attachera à les affiner en permanence, et prie le Directeur général de rendre compte le moment venu des progrès accomplis sur cette question;

d) *Invite* le Directeur général à continuer de rendre compte de la mise en œuvre du cadre de programmation à moyen terme dans le Rapport annuel."

*4^e séance plénière
24 juin 2015*

IDB.43/Dec.8 Mise en œuvre de la Déclaration de Lima: Vers un développement industriel inclusif et durable

Le Conseil du développement industriel:

a) A rappelé la Déclaration de Lima (GC.15/Res.1) et réaffirmé l'attachement indéfectible de tous les États Membres à l'ONUDI et au développement industriel inclusif et durable;

b) A réaffirmé que l'ONUDI avait un rôle particulier à jouer en tant que principal coordonnateur, au sein du système des Nations Unies, de la coopération internationale en faveur d'un développement industriel inclusif et durable;

c) S'est félicité que l'objectif consistant à "mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation" figure au nombre des 17 objectifs de développement durable et objectifs connexes proposés par le Groupe de travail ouvert de l'Assemblée générale des Nations Unies dans son rapport (A/68/970);

d) A noté avec satisfaction les informations fournies dans le document IDB.43/12 et rendu hommage au Directeur général pour les efforts inlassables qu'il consacrait à la promotion du développement industriel inclusif et

durable et au renforcement de la visibilité et de l'efficacité de l'ONUDI en matière d'éradication de la pauvreté et de développement durable;

e) A encouragé l'ONUDI à poursuivre et à consolider les services de développement qu'elle offrait aux États Membres en appui à leurs priorités et stratégies industrielles nationales, en les modulant en fonction de la diversité de leurs besoins, comme prévu également dans le cadre de programmation à moyen terme 2016-2019 (IDB.43/9);

f) S'est félicité à cet égard du lancement du nouveau Programme de partenariat entre pays, modèle prometteur pour promouvoir le développement industriel inclusif et durable, et tenant compte de la nécessité de mener, le moment venu, une évaluation indépendante complète des programmes pilotes, a encouragé l'ONUDI à poursuivre ses consultations avec les États Membres pour examiner les moyens réalistes d'assurer une couverture géographique plus large, compte étant dûment tenu des besoins particuliers des différents pays comme énoncé dans la Déclaration de Lima, et à faire en sorte que tous les États Membres participent davantage au processus de sélection des pays afin d'en renforcer la transparence;

g) A appelé tous les États Membres à faire en sorte que l'ONUDI dispose de moyens de financement adéquats, en particulier pour le Programme de partenariat entre pays, en versant des contributions volontaires pour s'assurer qu'elle ait les capacités et les ressources nécessaires pour apporter un appui à la réalisation des objectifs de développement relatifs à l'industrie du programme de développement pour l'après-2015;

h) A également appelé tous les États Membres à continuer de soutenir activement le développement industriel inclusif et durable et l'ONUDI dans toutes les consultations intergouvernementales appropriées, notamment celles consacrées au programme de développement pour l'après-2015, aux moyens connexes de mise en œuvre, ainsi qu'au cadre d'examen et de suivi des objectifs de développement relatifs à l'industrie;

i) A demandé à l'ONUDI d'intensifier ses efforts de sensibilisation dans les processus de consultation mondiale afin d'asseoir davantage son utilité et celle du développement industriel inclusif et durable, notamment pour améliorer le cadre des indicateurs de développement, et de participer activement aux principales manifestations à venir dans ce domaine, comme la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, prévue du 13 au 15 juillet 2015 à Addis-Abeba, le sommet des Nations Unies consacré à l'adoption du programme de développement pour l'après-2015, prévu du 25 au 27 septembre 2015 à New York, et la vingt et unième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, prévue du 30 novembre au 11 décembre 2015 à Paris;

j) A prié le Directeur général d'élaborer un plan d'action pour soutenir et suivre les progrès accomplis en vue de la réalisation du développement industriel inclusif et durable, en guise de mesure concrète visant à donner suite aux objectifs de développement relatifs à l'industrie du programme de développement pour l'après-2015, et de soumettre ce plan à la Conférence générale à sa seizième session.

*4^e séance plénière
24 juin 2015*

IDB.43/Dec.9 Préparatifs de la seizième session de la Conférence générale

Le Conseil du développement industriel:

- a) A pris note des informations figurant dans le document IDB.43/13;
- b) A adopté l'ordre du jour ci-après pour la seizième session de la Conférence générale:
 1. Ouverture de la session.
 2. Élection du Bureau.
 3. Adoption de l'ordre du jour.
 4. Organisation des travaux.
 5. Pouvoirs des représentants à la Conférence.
 6. Élections aux organes:
 - a) Conseil du développement industriel;
 - b) Comité des programmes et des budgets.
 7. Rapports annuels du Directeur général sur les activités de l'Organisation en 2013 et 2014.
 8. Rapports du Conseil du développement industriel sur les travaux de ses quarante-deuxième et quarante-troisième sessions ordinaires.
 9. Forum sur les questions liées au développement industriel.
 10. Questions financières:
 - a) Barème des quotes-parts des États Membres;
 - b) Situation financière de l'ONUDI;
 - c) Fonds de roulement;
 - d) Nomination d'un commissaire aux comptes.
 11. Programme et budgets, 2016-2017.
 12. Cadre de programmation à moyen terme, 2016-2019.
 13. Politique d'activités sur le terrain et réseau de bureaux extérieurs de l'ONUDI.
 14. Mise en œuvre de la Déclaration de Lima: Vers un développement industriel inclusif et durable.
 15. Stratégie de l'ONUDI concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.
 16. Activités de l'ONUDI en rapport avec l'énergie et l'environnement.
 17. Activités de l'ONUDI relatives à l'agribusiness, au renforcement des capacités commerciales et à la création d'emplois.
 18. Activités de l'ONUDI en rapport avec la mise en œuvre de la Déclaration ministérielle de Lima en faveur des pays les moins avancés.

19. Activités de l'ONUDI relatives à la coopération avec les pays à revenu intermédiaire, compte étant tenu de la Déclaration de San José.
 20. Questions relatives au personnel, y compris Comité des pensions du personnel de l'ONUDI.
 21. Questions relatives aux organisations intergouvernementales, non gouvernementales, gouvernementales et autres.
 22. Date et lieu de la dix-septième session.
 23. Clôture de la session.
- c) A approuvé la tenue d'un forum sur les questions liées au développement industriel dans le cadre de la Conférence générale (ordre du jour provisoire, point 9);
- d) A recommandé à la Conférence de renvoyer les points 7 à 22 de l'ordre du jour provisoire à une grande commission de la Conférence;
- e) A recommandé que, compte tenu de l'expérience acquise lors de la préparation des sessions précédentes de la Conférence, le Président de la quarante-troisième session du Conseil du développement industriel organise des consultations informelles pour préparer la seizième session de la Conférence;
- f) A instamment prié les États Membres de soumettre les projets de décision ou de résolution qu'ils proposaient aux consultations informelles avant le 6 novembre 2015.

*4^e séance plénière
24 juin 2015*

IDB.43/Dec.10 Questions relatives au personnel

Le Conseil du développement industriel:

- a) A pris note des informations figurant dans le document IDB.43/15;
- b) A pris note également des progrès accomplis dans l'examen de l'âge réglementaire de départ à la retraite des fonctionnaires actuellement en poste, de l'examen approfondi mené par la Commission de la fonction publique internationale (CFPI), de sa décision sur les seuils d'application de l'allocation-logement à Vienne et des décisions de l'Assemblée générale sur l'assurance maladie, la marge entre les rémunérations nettes, la diversité et l'équilibre entre les sexes dans les organisations appliquant le régime commun des Nations Unies;
- c) A pris note des modifications apportées au tableau I du Statut du personnel et à l'appendice A du Règlement du personnel, conformément à l'article 13.4 du Statut;
- d) A recommandé à la Conférence générale, à sa seizième session, les candidats suivants pour l'élection de deux membres et de deux membres suppléants au Comité des pensions du personnel de l'ONUDI pour l'exercice biennal 2016-2017:

Membres: M. Pierluigi Colapinto (Italie)

..... (pays)

Membres suppléants: (pays)

..... (pays);

e) A recommandé également à la Conférence générale, à sa seizième session, d'autoriser le Conseil du développement industriel à procéder à des élections si l'un des postes susmentionnés devenait vacant avant qu'elle ne tienne sa dix-septième session.

*4^e séance plénière
24 juin 2015*

IDB.43/Dec.11 Demande de statut consultatif présentée par une organisation non gouvernementale

Le Conseil du développement industriel:

a) A pris note des informations fournies dans le document IDB.43/17;

b) A décidé, conformément à l'Article 19.1 b) de l'Acte constitutif de l'Organisation et aux directives concernant les relations de cette dernière avec les organisations intergouvernementales, non gouvernementales, gouvernementales et autres (décision GC.1/Dec.41 de la Conférence générale, annexe, par. 17), d'accorder le statut consultatif auprès de l'ONUDI à l'organisation non gouvernementale suivante:

Fédération mondiale des organisations d'ingénieurs (FMOI).

*4^e séance plénière
24 juin 2015*

IDB.43/Dec.12 Accords régissant les relations avec des organisations intergouvernementales

Le Conseil du développement industriel:

a) A pris note des informations fournies dans le document IDB.43/16;

b) A autorisé le Directeur général, conformément à l'article 19.1 a) de l'Acte constitutif de l'ONUDI et aux directives concernant les relations de cette dernière avec les organisations intergouvernementales, non gouvernementales, gouvernementales et autres (décision GC.1/Dec.41 de la Conférence générale, annexe, par. 9) et sur la base des informations figurant à l'annexe du document IDB.43/16, à conclure un accord établissant des relations appropriées avec les organisations intergouvernementales suivantes:

Commission économique eurasiennne;

Banque européenne d'investissement (BEI).

*4^e séance plénière
24 juin 2015*

IDB.43/Dec.13 Ordre du jour provisoire et date de la quarante-quatrième session

Le Conseil du développement industriel:

- a) A pris note des informations figurant dans le document IDB.43/CRP.5;
- b) A décidé d'approuver l'ordre du jour provisoire suivant pour sa quarante-quatrième session:
 1. Élection du Bureau.
 2. Adoption de l'ordre du jour.
 3. Rapport annuel du Directeur général pour 2015.
 4. Rapport du Comité des programmes et des budgets:
 - a) Rapport du Commissaire aux comptes pour 2015;
 - b) Situation financière de l'ONUDI;
 - c) Mobilisation de ressources financières.
 5. Mise en œuvre de la Déclaration de Lima: Vers un développement industriel inclusif et durable.
 6. Activités du Bureau de l'évaluation indépendante.
 7. Activités du Corps commun d'inspection.
 8. Questions relatives au personnel.
 9. Questions relatives aux organisations intergouvernementales, non gouvernementales, gouvernementales et autres.
 10. Ordre du jour provisoire et date de la quarante-cinquième session.
 11. Adoption du rapport.
- c) A décidé de tenir sa quarante-quatrième session du 22 au 24 novembre 2016.

*4^e séance plénière
24 juin 2015*

Annexe II

Documents présentés au Conseil à sa quarante-troisième session

<i>Cote</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Titre</i>
IDB.43/1	2	Ordre du jour provisoire
IDB.43/1/Add.1	2	Ordre du jour provisoire annoté
IDB.43/2	3, 4 e)	<i>Rapport annuel 2014 de l'ONUDI</i>
IDB.43/3	4 a)	Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel pour l'année financière allant du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2014
IDB.43/4	4 b)	Situation financière de l'ONUDI. Rapport du Directeur général
IDB.43/5	4 b)	Améliorations du cadre de gestion financière. Propositions du Directeur général
IDB.43/6	5	Programme et budgets 2016-2017. Propositions du Directeur général
IDB.43/6/Add.1*	5	Programme et budgets 2016-2017. Propositions révisées du Directeur général
IDB.43/7	4 c)	Barème des quotes-parts pour l'exercice biennal 2016-2017. Note du Secrétariat
IDB.43/8	4 d)	Fonds de roulement pour l'exercice biennal 2016-2017. Propositions du Directeur général
IDB.43/9	6	Cadre de programmation à moyen terme 2016-2019. Proposition du Directeur général
IDB.43/9/Add.1	6	Cadre de programmation à moyen terme 2016-2019. Additif à la proposition du Directeur général
IDB.43/10	4 f)	Candidats au poste de commissaire aux comptes. Rapport du Directeur général
IDB.43/11	4	Rapport du Comité des programmes et des budgets sur les travaux de sa trente et unième session (27-29 mai 2015)
IDB.43/12	7	Mise en œuvre de la Déclaration de Lima: Vers un développement industriel inclusif et durable. Rapport du Directeur général
IDB.43/13	8	Préparatifs de la seizième session de la Conférence générale. Rapport du Directeur général
IDB.43/14	9	Activités du Corps commun d'inspection. Rapport du Directeur général
IDB.43/15	10	Questions relatives au personnel. Rapport du Directeur général
IDB.43/16*	11	Renseignements concernant des organisations intergouvernementales. Note du Directeur général
IDB.43/17	11	Demande de statut consultatif présentée par une organisation non gouvernementale. Note du Directeur général
Documents de séance		
IDB.43/CRP.1	2	List of documents
IDB.43/CRP.2	3	The Vienna Energy Forum 2015 "Sustainable Energy for Inclusive Development". Summary submitted by the Secretariat

<i>Cote</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Titre</i>
IDB.43/CRP.3	4 b)	Status of assessed contributions. Note by the Secretariat
IDB.43/CRP.4	10	List of staff of the UNIDO Secretariat. Submitted by the Secretariat
IDB.43/CRP.5	12	Provisional agenda and date of the forty-fourth session. Note by the Director General
IDB.43/CRP.6/Rev.1*		List of participants
PBC.31/CRP.2	4 e)	Projects approved under the Industrial Development Fund, trust funds and other voluntary contributions in 2014. Prepared by the Secretariat
PBC.31/CRP.4	4 f)	Candidates for the appointment of External Auditor. Note by the Secretariat
PBC.31/CRP.5	4 a)	Report of the External Auditor on the accounts of the United Nations Industrial Development Organization for the financial year 1 January to 31 December 2014. Annexes presented in accordance with United Nations System Accounting Standards for the year ended 31 December 2014 (unaudited). Prepared by the Secretariat
PBC.31/CRP.6	5	Programme and budgets, 2016-2017. Background notes on the proposals of the Director General
PBC.31/CRP.7	5	Digital records. Note by the Secretariat
